



Pour citer cet article :

**Riehl (Dominique), « L'institution de Brécourt »,
Rééducation, n°70-72, oct 1955, pp. 32-35.**



Institution Publique d'Éducation Surveillée de BRECOURT

par D. RIEHL

I. — LES GROUPES

a) NOMBRE DE GROUPES :

Jusqu'à présent	6 équipes
Prochainement	13 équipes

b) EFFECTIF DES GROUPES :

Équipes familiales de 8 filles inadaptées chacune.

II. — CRITERES DE DISCRIMINATION DES GROUPES

a) PRINCIPES :

La rééducation authentique est une psychothérapie. (Tous les termes se rapportant à la psychothérapie sont pris dans leur sens étymologique et large et non limitativement médical et psychiatrique).

Elle est une psychothérapie individuelle et collective au moyen de techniques psycho-pédagogiques.

Pour beaucoup d'enfants inadaptés, le changement de milieu s'impose et souvent la seule solution possible s'avère être le placement en internat spécialisé.

La cure de rééducation en internat ne peut être efficace que :

1° Si l'organisation de la vie est aussi proche que possible de la vie normale d'un sujet de cet âge ;

→ (2° Si l'approche individuelle de chaque sujet sous l'angle psychothérapique est possible (cf. LEBOVICI).

L'ergothérapie se fait tout naturellement aux heures où tous les autres jeunes travaillent, les enfants en classe, les adolescentes à l'atelier.

Il me semble absolument évident que la rééducation individuelle et sociale doit se faire aux moments de la journée où normalement les jeunes seraient en famille.

Il va de soi que la psychothérapie n'est possible que dans un *petit* groupe.

Plusieurs psychothérapeutes peuvent-ils agir sur un même sujet? Le supposer c'est ignorer tout de la psychologie humaine.

Des impératifs scientifiques nous imposent en conséquence :

a) des groupes à l'échelle de la famille nombreuse (c'est-à-dire ne dépassant pas 8 enfants et cela d'autant plus qu'il s'agit de 8 sujets inadaptés) ;

b) des groupes vivant à un rythme de vie reproduisant l'existence en famille ;

c) des groupes centrés sur une personne : l'éducatrice d'équipe.

Cette éducatrice a sa personnalité, et une personnalité riche et marquée s'il s'agit d'une véritable éducatrice.

Qu'elle le veuille ou non, elle créera un esprit d'équipe, une atmosphère particulière à ce groupement. Elle a ses réactions personnelles aux êtres et aux événements; elle est plus ouverte, plus compréhensive à certaines personnalités plutôt qu'à d'autres.

C'est en *fonction d'elle* que devra se faire le groupement des individus à rééduquer (1).

En résumé, mes principes se bornent à quelques idées très simples :

- rééducation authentique : psychothérapie par techniques pédagogiques ;
- ergothérapie (classe — ateliers) : aux heures habituelles dans la vie normale ;
- psychothérapie sociale : dans un groupe à l'échelle de la famille et aux heures habituelles de la vie de famille ;
- psychothérapie individuelle et de groupe : dans un petit groupe centré sur une *seule* personne ;
- valeur psychothérapeutique du groupe : valeur personnelle de l'éducatrice.

(1) Nous avons écarté d'emblée comme trop artificiels ces groupements par âge chronologique, âge mental, délits, troubles du caractère, degré d'amendabilité, degré de socialisation, professions, etc. tels qu'ils sont ou ont été pratiqués dans quelques pays étrangers. Dans une famille normale il y a « de tout », essayons donc tout simplement d'avoir aussi « de tout » dans nos groupes ; il n'en seront que plus riches et plus variés.

Donc groupement des sujets à rééduquer *en fonction* de la personnalité de l'éducatrice et de l'ambiance de son équipe.

b) APPLICATIONS :

Pratique conforme à la théorie.

Nos « équipes » ne sont pas des groupements plus ou moins fictifs au sein d'une vaste collectivité. Elles existent réellement en tant que « familles » indépendantes les unes des autres. L'éducatrice, mère de famille, en est le centre et la base ; tout gravite autour d'elle. Elle n'est pas un « agent » effectuant un certain nombre d'heures de service, remplacée par une collègue pendant certaines autres heures puis par une veilleuse pendant la nuit. Nous préférons le risque limité de laisser à certains moments les enfants seules plutôt que de morceler, d'entraver, voire de compromettre gravement l'action éducative.

L'éducatrice de Brécourt est la psychothérapeute ayant 8 (par la force des circonstances parfois 10 à 12 mais c'est une erreur), filles inadaptées à sa charge, c'est-à-dire à rééduquer et à préparer à leur reclassement dans la société. Elle en est responsable vis-à-vis de la direction de l'établissement mais vis-à-vis surtout d'elle-même et de sa conscience professionnelle.

Ses 8 filles lui ont été confiées par la direction mais elle peut à tout moment demander à être déchargée (momentanément ou définitivement) d'une de ses filles *si cette exclusion se justifie* vraiment soit par l'incompatibilité des caractères (relations de rééducatrice à sujet) soit par de graves inconvénients dans l'équipe (relations entre filles).

Nous affectons les filles — toujours provisoirement d'ailleurs — après étude attentive des dossiers d'observation et connaissance intuitive de la personnalité de la mineure après quelques jours de présence ; cette affectation se fait comme dit plus haut en fonction de l'éducatrice et de l'équipe ; si le choix s'avère judicieux, elle devient définitive, si non, le changement d'équipe se fait de préférence en suggérant adroitement un autre choix à l'élève elle-même.

Pour tout ce qui concerne sa vie personnelle, familiale et sociale (matérielle, sentimentale, morale, spirituelle) une fille de Brécourt a *son* éducatrice, *son* chez-soi, *sa* vie d'équipe, et cela comme toute autre jeune fille le matin, à midi, le soir, le dimanche, les jours fériés. Elle quitte son équipe pour aller à son travail, mais elle revient toujours « chez elle ».

Elle a une personne stable en qui elle peut avoir confiance, qu'elle peut aimer, à qui elle peut confier tous ses soucis, toutes ses

peines, avec qui elle peut discuter et établir des projets; *elle a quelqu'un*; elle n'est pas un numéro dans la collectivité, *elle ne se sent pas seule*.

Y a-t-il un meilleur moyen d'épanouir et de rééduquer des adolescentes et surtout des enfants inadaptées que celui de leur donner un sentiment de sécurité et de communion avec autrui? Je ne le pense pas.

Cette répartition nous satisfait; elle nous a donné des résultats appréciables tant sur le plan de rééducation proprement dit à l'internat que sur le plan de reclassement social ultérieur.

